

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE  
DE  
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

N°23.05.13

Présents	27
Pouvoirs	4
Absents Excusés	2

**OBJET :**  
**DEMANDE DE**  
**SUBVENTION AUPRÈS**  
**DU CONSEIL**  
**DEPARTEMENTAL**  
**DES BOUCHES-DU-**  
**RHÔNE AU TITRE**  
**D'UN SOUTIEN AUX**  
**MODES DE GARDE**  
**COLLECTIFS DES**  
**ENFANTS DE 0 A 3**  
**ANS- ANNEE 2024**

L'an deux mille vingt-trois, le 20 novembre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 14 novembre

**MEMBRES PRESENTS :** Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphan PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Dominique BIECHE, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Catherine BIENFAIT, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Florian PARIS, Julien ESTERINI, Hervé CAYLA, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD, Hortense MALLIÉ, Julien BOULARD.

**POUVOIRS :** Véronique GARNIER à Mathieu PIETRI, Catherine FOULON à Corinne LE MEUT, Jean-François CAIRE à Yann PERTUISEL, Camille GAIDO à Christine SICCARDI.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Pierre MARROC, Patricia COTTI.

Maëva GAUTELIER a été élue secrétaire.

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône prévoit un soutien aux structures d'accueil collectif agréées, gérées par les communes ou par une association pour les enfants de 0 à 3 ans.

Cette aide concerne le fonctionnement général des trois crèches de la commune accueillant les enfants de 0 à 3 ans pour un montant unique de 220 € par berceau.

Les capacités d'accueil sont les suivantes :

- 43 places pour la crèche Arbre de Vie (9 460€)
- 35 places pour la crèche les Boucanous (7 700 €)
- 20 places pour la crèche les Frimousses (4 400 €)

Il est donc proposé à l'assemblée délibérante d'autoriser le dépôt des demandes d'aide financière du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour le fonctionnement des crèches au titre de l'exercice 2024.

Envoyé en préfecture le 24/11/2023

Reçu en préfecture le 24/11/2023

Publié le

ID : 013-211300157-20231120-23\_05\_13-DE

S<sup>2</sup>LO

EXTRAIT DU  
REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
Vu l'avis favorable de la commission d'enseignement du 8 novembre 2023,  
Où l'exposé de Monsieur le Maire.  
Après avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 24/11/2023  
Reçu en préfecture le 24/11/2023  
Publié le  
ID : 013-211300157-20231120-23\_05\_13-DE



**A l'Unanimité,**

**AUTORISE** la commune à déposer les demandes de subventions de fonctionnement général à la place agréée auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'exercice 2024.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits  
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Compte-tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le : .....  
et de la publication le : .....



Richard MALLIÉ,  
Maire.